

Belfius Financing Company (LU)

Multicallable Demography 12/2026

Niveau de risque

Belfius Way

0 1 2 **3** 4 5 6



Obligation structurée en EUR

Décembre 2016

Vous êtes à la recherche d'un investissement...

■ qui donne droit à un remboursement de 100 % de votre capital investi en cas de remboursement anticipé après 5, 6, 7, 8 ou 9 ans et à l'échéance finale après 10 ans, sauf en cas de faillite ou risque de faillite de l'émetteur ou du garant ;

■ dont la plus-value potentielle dépend des prestations de l'indice iStoxx Europe Demography 50 (Price) Index;

■ d'une durée de 10 ans.
Remboursement anticipé possible après 5, 6, 7, 8 ou 9 ans.

Mais...

■ sans rendement connu au préalable sauf en cas de remboursement anticipé pour lequel le rendement est fixe ;

■ sans coupons.

Le produit qui vous est proposé est un instrument de dette. En souscrivant à cet instrument, vous prêtez de l'argent à l'émetteur, qui s'engage à rembourser au moins le capital investi en cas de remboursement anticipé et à l'échéance finale et à verser une plus-value, calculée en cas de remboursement à l'échéance finale, en fonction de l'évolution de l'indice sous-jacent, l'indice iStoxx Europe Demography 50 (Price) Index. En cas de remboursement anticipé, la plus-value est déterminée préalablement. En cas de faillite ou risque de faillite de l'émetteur ou du garant, vous courez le risque de ne pas récupérer les montants auxquels vous avez droit et de perdre le montant investi. Les risques liés à ce produit se trouvent à la page 4.

Belfius Banque vous propose :

Belfius Financing Company (LU) Multicallable Demography 12/2026

L'obligation structurée Belfius Financing Company (LU) Multicallable Demography 12/2026 vous permet d'investir dans un produit dont le rendement dépend de l'évolution de l'indice iStoxx Europe Demography 50 (Price) Index. Ce nouvel indice est dérivé de l'indice Stoxx Europe 600 (Price) Index. Les actions sont sélectionnées parmi les secteurs qui seront impactés par les changements démographiques, qui distribuent des dividendes élevés et ont une faible volatilité *. Le nombre d'actions par secteur est limité. Vous trouverez en page 3 une liste reprenant les entreprises qui le composent.

Les changements démographiques mondiaux auront un énorme impact sur des indicateurs macroéconomiques comme le Produit intérieur brut (PIB), la consommation et l'inflation. Nous nous attendons à ce que les actions reprises dans l'indice bénéficient de ces évolutions démographiques.

Dans le cas d'un indice de type « Price » (par opposition à un indice de type « Total Return »), les dividendes des actions ne sont pas réinvestis dans l'indice et n'influencent donc pas directement sa valeur. Vous trouverez plus d'informations concernant cet indice sur www.stoxx.com/index-details?symbol= SXED50P.

Ce produit vous donne droit au remboursement de votre capital investi, aussi bien à l'échéance finale qu'en cas de remboursement anticipé, sauf en cas de faillite ou de risque de faillite de l'émetteur ou du garant. Un remboursement anticipé pourra avoir lieu à l'initiative de l'émetteur. La plus-value potentielle dépend de la date de remboursement de l'investissement. En cas de remboursement à l'échéance finale, la plus-value est liée à la performance de l'indice iStoxx Europe Demography 50 (Price) Index.. En cas de remboursement anticipé (après 5, 6, 7, 8 ou 9 ans), la plus-value est égale à un niveau préalablement déterminé (cf. « Calcul de la plus-value potentielle » ci-dessous).

L'émetteur pourrait procéder au remboursement anticipé de l'obligation en cas de forte hausse de l'indice ou s'il peut se financer à un coût plus faible. La probabilité d'un remboursement anticipé reste faible. Si ce remboursement anticipé a lieu, cela sera plutôt en fin de durée de l'obligation.

Durée : 10 ans (jusqu'au 30-12-2026) mais possibilité de remboursement anticipé à l'initiative de l'émetteur après 5 (30-12-2021), 6 (30-12-2022), 7 (30-12-2023), 8 (30-12-2024) ou 9 ans (30-12-2025) ou le premier jour bancaire ouvrable suivant

* Volatilité : indique dans quelle mesure la valeur du cours de l'action peut fluctuer à la hausse comme à la baisse. Plus la volatilité est importante, plus le risque et le rendement potentiel de l'action sont élevés.

Calcul de la plus-value potentielle

En cas de remboursement anticipé à l'initiative de l'émetteur

Si cet investissement est remboursé anticipativement, vous avez droit au remboursement de votre capital investi majoré d'une plus-value. Cette plus-value (avant précompte mobilier) est égale à :

En cas de remboursement après 5 ans	10 %	(5 x 2,00 %)
En cas de remboursement après 6 ans	12 %	(6 x 2,00 %)
En cas de remboursement après 7 ans	14 %	(7 x 2,00 %)
En cas de remboursement après 8 ans	16 %	(8 x 2,00 %)
En cas de remboursement après 9 ans	18 %	(9 x 2,00 %)

L'émetteur a le droit, 10 jours ouvrables avant la date de remboursement anticipé, de décider de procéder à celui-ci. Pendant la durée du produit, le prix du produit ne sera pas supérieur au prix auquel l'émetteur pourrait rembourser celui-ci de façon anticipée. Le prix du produit dépend notamment de l'évolution de la valeur sous-jacente et du taux de financement de l'émetteur. La possibilité d'un remboursement anticipé peut limiter le rendement final.

Belfius Financing Company (LU) Multicallable Demography 12/2026

Obligation structurée en EUR – Décembre 2016

ISIN: XS1528096628

En cas de remboursement à l'échéance finale (30-12-2026)

A l'échéance finale, vous avez droit au remboursement du capital investi, majoré de 100 % de la hausse éventuelle de l'indice iStoxx Europe Demography 50 (Price) Index par rapport à sa valeur initiale. Cette hausse est observée au cours des 12 derniers mois (moyenne des cours de clôture de l'indice à 13 dates d'observation). Si, à l'échéance finale, la valeur finale de l'indice n'est toutefois pas supérieure à la valeur initiale, vous avez uniquement droit au remboursement du capital investi.

Quelques scénarios de la méthode de calcul¹

ÉVOLUTION DE L'INDICE	ÉVENTUELLE PLUS-VALUE BRUTE ²	CALCUL DE LA PLUS-VALUE BRUTE	RENDEMENT ACTUARIEL BRUT ⁵	RENDEMENT ACTUARIEL NET ⁶
Scénario en cas de remboursement après 5 ans				
----- ³	10 %	5 x 2,00 % = 10 %	1,92 %	1,42 %
Scénario en cas de remboursement après 6 ans				
----- ³	12 %	6 x 2,00 % = 12 %	1,91 %	1,41 %
Scénario en cas de remboursement après 7 ans				
----- ³	14 %	7 x 2,00 % = 14 %	1,89 %	1,40 %
Scénario en cas de remboursement après 8 ans				
----- ³	16 %	8 x 2,00 % = 16 %	1,87 %	1,39 %
Scénario en cas de remboursement après 9 ans				
----- ³	18 %	9 x 2,00 % = 18 %	1,86 %	1,38 %
Scénario défavorable – Remboursement à l'échéance finale				
-10 % ⁴	0 %	0 %	0 %	0 %
Scénario neutre – Remboursement à l'échéance finale				
+5 % ⁴	5 %	100 % x (105 % - 100 %)/100 % = 5 %	0,49 %	0,36 %
Scénario positif – Remboursement à l'échéance finale				
+10 % ⁴	10 %	100 % x (110 % - 100 %)/100 % = 10 %	0,96 %	0,71 %

¹ Ces scénarios ne sont donnés qu'à titre indicatif et ne donnent aucune garantie quant au rendement réel.

² Sauf en cas de faillite ou de risque de faillite de l'émetteur ou du garant.

³ Pas d'application.

⁴ Prestation de l'indice = (indice final - indice initial)/indice initial. L'indice final sera égal à la moyenne des cours de clôture de l'indice aux 13 dates d'observation.

⁵ Les rendements bruts tiennent compte du prix d'émission de 100 % (pas de commission de placement). Ils sont calculés avant déduction du précompte mobilier de 27 %. Ces derniers sont valables pour autant que l'obligation structurée soit détenue dans le portefeuille jusqu'à l'échéance finale.

⁶ Les rendements nets tiennent compte du prix d'émission de 100 % (pas de commission de placement). Ils sont calculés après déduction du précompte mobilier de 27 %. Ces derniers sont valables pour autant que l'obligation structurée soit détenue dans le portefeuille jusqu'à l'échéance finale.

À quoi pouvez-vous vous attendre si vous vendez cet investissement avant l'échéance finale ?

Si vous vendez cet investissement avant l'échéance finale, cette opération se fera au prix du marché, qui peut être inférieur au prix d'émission auquel vous avez souscrit. Il peut éventuellement en résulter une perte de capital. Pour plus d'informations, voir rubrique « Risques » (spécifiquement « risque de liquidité » et « risque de fluctuation du prix de l'obligation »).

Le cas échéant, des taxes (TOB) et des frais de courtage de maximum 0,60 % seront comptabilisés (cf. rubrique « Frais à charge de l'investisseur »).

Belfius Financing Company (LU) Multicallable Demography 12/2026

Obligation structurée en EUR – Décembre 2016

ISIN: XS1528096628

SOUSCRIPTION

Période de souscription : du 01-12-2016 au 26-12-2016 inclus, avant 21 heures (sauf clôture anticipée).

Date de paiement : le 30-12-2016. L'émetteur a le droit d'annuler l'émission jusqu'à 5 jours ouvrables avant la date de paiement, en fonction des conditions de marché ou lorsque l'émetteur a un doute raisonnable quant au risque que les investisseurs ne souscriront pas à l'obligation pour le montant d'émission minimum. Les investisseurs seront tenus au courant de cette annulation par l'émetteur ou le garant.

CARACTÉRISTIQUES DÉTAILLÉES

Émetteur : Belfius Financing Company SA, société de droit luxembourgeois, filiale à 100 % de Belfius Banque SA.

Garant : Belfius Banque SA (notation S&P : A-, perspective stable / Moody's : A3, perspective stable / Fitch : A-, perspective stable). Un rating (ou « notation ») est donné à titre indicatif et ne donne aucune recommandation pour l'achat, la vente ou la conservation des titres de l'émetteur. Le rating peut à tout moment être suspendu, modifié ou retiré. Vous trouverez plus d'informations concernant les ratings de crédit sur www.belfius.com. Les avis de ratings sont à consulter sur www.belfius.com.

Durée : du 30-12-2016 au 30-12-2026. Remboursement anticipé possible après 5, 6, 7, 8 ou 9 ans à l'initiative de l'émetteur.

Rendements actuariels brut et net à l'échéance (finale) :

- Remboursement après 5 ans (le 30-12-2021) : rendement brut 1,92% - rendement net 1,42%
- Remboursement après 6 ans (le 30-12-2022) : rendement brut 1,91% - rendement net 1,41%
- Remboursement après 7 ans (le 30-12-2023) : rendement brut 1,89% - rendement net 1,40%
- Remboursement après 8 ans (le 30-12-2024) : rendement brut 1,87% - rendement net 1,39%
- Remboursement après 9 ans (le 30-12-2025) : rendement brut 1,86% - rendement net 1,38%
- Remboursement à l'échéance finale : le rendement maximum dépend de l'indice sous-jacent et ne peut donc pas être fixé au préalable.

Les rendements bruts tiennent compte du prix d'émission de 100 % (pas de commission de placement). Ils sont calculés avant déduction du précompte mobilier de 27 %. Les rendements nets tiennent compte du prix d'émission de 100 % (pas de commission de placement). Ils sont calculés après déduction du précompte mobilier de 27 %. Ces rendements sont valables pour autant que l'obligation structurée soit détenue dans le portefeuille jusqu'à l'échéance finale.

À l'échéance finale ou en cas de remboursement anticipé à l'initiative de l'émetteur, vous avez droit au remboursement intégral du capital investi, sauf en cas de faillite ou de risque de faillite de l'émetteur ou du garant.

Communication remboursement anticipé : l'investisseur sera averti par courrier d'un remboursement anticipé quatre jours ouvrables avant l'échéance anticipée.

Prix d'émission : 100 % ; coupures de 1 000 EUR.

Montant de l'émission : le montant minimum de l'émission est fixé à 3 000 000 EUR. Ce montant peut être augmenté. Aucun montant maximum n'a été fixé.

Valeurs initiale et finale de de l'indice iStoxx Europe Demography 50 (Price) Index :

Valeur initiale Index : Valeur initiale : cours de clôture le 30-12-2016. Valeur finale : moyenne des cours de clôture aux dates d'observation suivantes : 30-12-2025, 30-01-2026, 28-02-2026, 30-03-2026, 30-04-2026, 30-05-2026, 30-06-2026, 30-07-2026, 30-08-2026, 30-09-2026, 30-10-2026, 30-11-2026 et 15-12-2026. Vous pouvez suivre l'évolution de cet indice sur www.stoxx.com/index-details?symbol= SXED50P.

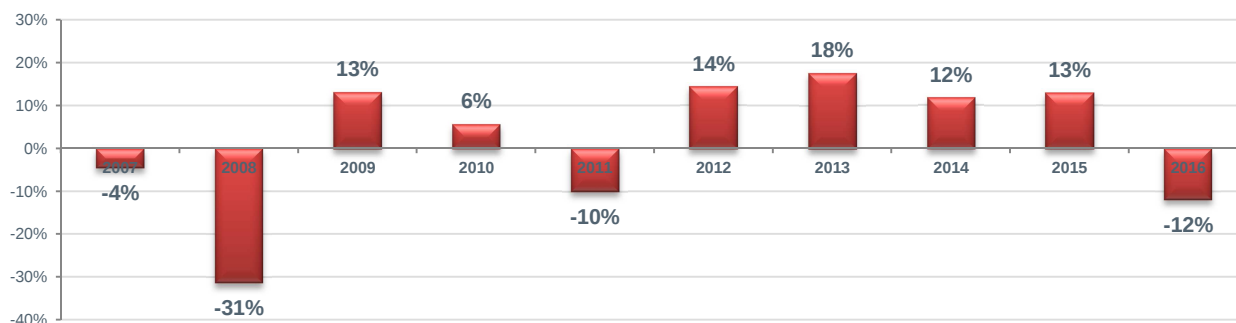
Composition de l'indice iStoxx Europe Demography 50 (Price) Index au 28/11/2016

Company	Supersector	Country
ABB	Industrial Goods & Services	CH
ADMIRAL GRP	Insurance	GB
ALLIANZ	Insurance	DE
ASTRAZENECA	Health Care	GB
BAE SYSTEMS	Industrial Goods & Services	GB
BASF	Chemicals	DE
BPOST	Industrial Goods & Services	BE
COFINIMMO	Real Estate	BE
COLOPLAST B	Health Care	DK
ELISA CORPORATION	Telecommunications	FI
ENAGAS	Utilities	ES
ENDESA	Utilities	ES
FONCIERE DES REGIONS	Real Estate	FR
FREENET	Telecommunications	FI
FUCHS PETROLUB PREF	Chemicals	DE
GLAXOSMITHKLINE	Health Care	GB
GREENE KING	Travel & Leisure	GB
HSBC	Banks	GB
ICADE	Real Estate	FR
KLEPIERRE	Real Estate	FR
KUEHNE + NAGEL	Industrial Goods & Services	CH
NATIONAL GRID	Utilities	GB
NOVARTIS	Health Care	CH
ORION B	Health Care	FI
PENNON GRP	Utilities	GB
PHOENIX GROUP HDG.	Insurance	GB
PROSIEBENSAT.1 MEDIA	Media	DE
ROCHE HLDG P	Health Care	CH
ROYAL MAIL	Industrial Goods & Services	GB
SAMPO	Insurance	FI
SANOFI	Health Care	FR
SCOR	Insurance	FI
SCOTTISH & SOUTHERN ENERGY	Utilities	GB
SES	Media	LU
SMITH & NEPHEW	Health Care	GB
SNAM RETE GAS	Utilities	IT
SUEZ ENVIRONNEMENT	Utilities	FR
SWEDBANK	Banks	SE
SWISSCOM	Telecommunications	CH
SWISS REINSURANCE COMPANY	Insurance	CH
TELEFONICA DEUTSCHLAND	Telecommunications	DE
TELENOR	Telecommunications	NO
TELIA COMPANY	Telecommunications	SE
TERNA	Utilities	IT
UNIBAIL-RODAMCO	Real Estate	FR
UNITED UTILITIES GRP	Utilities	GB
VEOLIA ENVIRONNEMENT	Utilities	FR
VIVENDI	Media	FR
VODAFONE GRP	Telecommunications	GB
WERELDHAVE	Real Estate	NL

Source: www.stoxx.com/index-details?symbol= SXED50P

Performances annuelles de l'indice iStoxx Europe Demography 50 (Price) Index sur 10 ans

Cours de clôture au 25-11-2016 : 179,62.



* La valeur pour l'année 2016 est basée sur les données jusqu'au 25-11-2016 et ne reflète pas une année complète.
Source: Bloomberg. Les performances passées ne présument en rien des performances futures.

Avertissement : L'iStoxx Europe Demography 50 (Price) Index est un nouvel indice, lancé en août 2015, et ne dispose donc que d'un historique très limité. Le graphique ci-dessus est fondé sur une simulation de performances basée sur les données du passé.

Belfius Financing Company (LU) Multicallable Demography 12/2026

Obligation structurée en EUR – Décembre 2016

ISIN: XS1528096628

FRAIS À CHARGE DE L'INVESTISSEUR

Commission de placement : pas de commission de placement.

Remboursement à l'échéance finale : aucuns frais.

Vente avant l'échéance finale : cette obligation structurée ne sera pas cotée sur un marché réglementé. L'investisseur désireux de vendre ses titres avant l'échéance finale est invité à prendre contact avec son interlocuteur en agence. Belfius Banque assurera une liquidité en proposant des prix d'achat et de vente.

Les principaux termes de l'engagement susmentionné de Belfius Banque sont les suivants :

- (i) des frais de courtage de 0,60 % au maximum sont dus sur les prix déterminés par Belfius Banque ;
- (ii) des frais de sortie sont dus par coupure investie : 3 % si la durée résiduelle est supérieure à 2 ans, 2 % si la durée résiduelle est strictement supérieure à 1 an mais inférieure ou égale à 2 ans, 1 % si la durée résiduelle est inférieure ou égale à 1 an.

La valeur de marché indicative de l'obligation structurée est consultable sur www.belfius.be via BDN ou via votre agence de Belfius Banque.

FRAIS À CHARGE DE L'ÉMETTEUR – Concernant la structuration du Belfius Financing Company (LU) Multicallable Demography 12/2026, Belfius Banque retient une commission annuelle de maximum 1,20 % (du prix d'émission). Cette commission est à charge de l'émetteur et est déjà intégrée dans le prix d'émission de 100 %.

DOSSIER-TITRES – La mise en dépôt auprès de Belfius Banque est exonérée de droits de garde. Des droits de garde peuvent, en revanche, être imputés en cas de dépôt auprès d'autres institutions financières.

PROTECTION DES DÉPÔTS – Ces obligations structurées sont soumises au droit belge mais ne peuvent pas être considérées comme un dépôt et ne sont dès lors pas protégées dans le cadre du système belge de protection des dépôts.

FISCALITÉ – En vertu de la législation fiscale actuelle, qui peut être sujette à des changements, le régime fiscal pour les investisseurs particuliers (soumis à l'Impôt des Personnes Physiques belge), est comme suit :

- précompte mobilier libératoire : 27 % sur la somme payée en Belgique en sus du prix d'émission en cas de remboursement anticipé ou à l'échéance finale
- taxe sur les opérations de Bourse (TOB) : en cas de vente avant l'échéance finale : 0,09 % (max. 650 EUR) ; en cas de remboursement anticipé ou sortie à l'échéance finale, pas de TOB.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le prospectus de base ou vous renseigner auprès de Belfius Banque. Les investisseurs qui sont soumis à un autre régime fiscal que l'Impôt des Personnes Physiques belge sont priés de s'informer du régime fiscal qui leur est applicable.

PROSPECTUS – Avant d'investir, les investisseurs potentiels sont invités à prendre connaissance du contenu complet du prospectus de base du 27-09-2016 (le Notes Insurance Programme), approuvé par la FSMA, ainsi que des Final Terms en anglais (du 30-11-2016) et du résumé du prospectus de base en français et en néerlandais (disponibles gratuitement dans les agences de Belfius Banque, qui assure le service financier, ainsi que sur www.belfius.be).

SERVICE PLAINTES – En cas de plainte, vous pouvez vous adresser en premier lieu à votre agence, votre conseiller financier ou au Service de gestion des plaintes, Boulevard Pachéco 44, 1000 Bruxelles ; ou via email à claims@belfius.be.

Si vous ne deviez pas être satisfait de la réponse, vous pouvez vous adresser à Belfius Banque SA, Negotiation claims (RT 15/14), Boulevard Pachéco 44, 1000 Bruxelles, ou par email à negotiationclaims@belfius.be.

Si vous ne deviez pas trouver de solution via les contacts précédents, vous pouvez vous adresser à l'Ombudsman en conflits financiers, située North Gate II, Avenue Roi Albert II 8, 1000 Bruxelles (www.ombudsfin.be).



Ce produit complexe est destiné à la partie protégée du portefeuille de l'investisseur. Nous vous recommandons d'investir dans ce produit seulement si vous avez une bonne compréhension de ses caractéristiques et notamment, si vous comprenez quels risques y sont liés.

La banque devra établir si vous disposez des connaissances et de l'expérience suffisante de celui-ci. Au cas où le produit ne vous conviendrait pas, elle doit vous en avertir. Si la banque vous recommande un produit dans le cadre d'un conseil en investissement, elle devra estimer si ce produit est adéquat en tenant compte de vos connaissances et de votre expérience dans ce produit, de vos objectifs d'investissement et de votre situation financière.

Vous trouverez de plus amples informations concernant l'approche en matière d'investissements sur www.belfius.be/approcheinvestissements.

Cet instrument s'adresse aux investisseurs qui ont une connaissance ou une expérience suffisante pour évaluer, au regard de leur situation financière, les avantages et les risques d'investir dans cet instrument complexe (notamment une familiarisation avec l'indice sous-jacent).

RISQUES

Description des risques – Les obligations structurées comportent entre autres les risques suivants.

- Un **risque de crédit** : En cas de faillite ou risque de faillite de l'émetteur ou du garant, vous courez le risque de ne pas récupérer les montants auxquels vous avez droit et de perdre le montant investi. Dans ce cas, vous courez également le risque que la plus-value ne soit pas payée. Si Belfius Banque venait à connaître de graves problèmes de solvabilité, l'obligation structurée pourrait être annulée, en tout ou en partie, ou converties en instruments de capitaux propres (actions) (dit « Bail-in »), sur décision du régulateur. Dans ce cas, vous courez le risque de ne pas récupérer les sommes auxquelles vous avez droit et de perdre la totalité ou une partie du montant investi et la plus-value.
- Un **risque de liquidité** : cette obligation structurée ne sera pas cotée sur un marché réglementé. Belfius Banque en assurera la liquidité en se portant acqureur, sauf circonstances exceptionnelles. L'investisseur qui voudrait revendre ses titres avant l'échéance finale devra les vendre au prix déterminé par Belfius Banque en fonction des paramètres de marché du moment (voir « risque de fluctuation du prix de l'obligation structurée ») qui pourraient conduire à un prix inférieur au prix d'émission (voir « Caractéristiques détaillées »). Ce prix sera fixé dans une fourchette achat-vente de maximum 1,50 % dans des conditions normales de marché (hors frais de courtage et taxe sur opérations de Bourse).
- Un **risque de fluctuation du prix de l'obligation structurée (risque de marché)** : le prix de cet instrument de dette structurée fluctuera en fonction de paramètres de marché tels que les taux d'intérêt, la volatilité des marchés et la santé financière de l'émetteur et du garant. En vendant anticipativement, le rendement actuariel brut obtenu peut différer en fonction du prix de vente fixé à cette date-là.
- Un **risque de contre-performance en cas de remboursement anticipé** : l'émetteur dispose, après 5, 6, 7, 8 ou 9 ans, du droit de procéder au remboursement anticipé. Dans ce cas, à la date d'échéance finale, la prime de remboursement égale à 100 % de l'éventuelle progression de l'indice iStoxx Europe Demography 50 (Price) Index ne sera pas versée.

Vous trouverez de plus amples informations sur les différents risques dans le prospectus ou sur www.belfius.be/risques-investissements.

Niveau de risque Belfius Way : 3

Sur une échelle allant de 0 (risque le plus faible) à 6 (risque le plus élevé).

Belfius Banque a développé son propre indicateur de risque « Belfius Way » pour des obligations structurées. Celui-ci détermine le niveau de risque sur la base des critères suivants : la façon dont le capital sera remboursé à l'échéance, la durée, la façon dont le rendement sera distribué (paiement de coupons ou plus-value à l'échéance), le risque de crédit et la complexité du produit. Il n'est pas tenu compte d'autres facteurs importants comme le risque de liquidité de Belfius Banque et le risque de marché. Un niveau de risque moins élevé du produit peut, dans des circonstances de marché normales, déboucher sur un rendement potentiel moins élevé. Un niveau de risque plus élevé du produit peut, dans des circonstances de marché normales, déboucher sur un rendement potentiel plus élevé.

Vous trouverez de plus amples informations sur cet indicateur de risque sur www.belfius.be/risques-investissements. Le risque a été déterminé lors du lancement de cette émission, sur la base des caractéristiques du produit et des conditions du marché en vigueur à ce moment-là.

Conditions valables au 01-12-2016 – Le présent document est une communication marketing et ne peut pas être considéré comme un conseil en investissement.
Éditeur responsable: Belfius Banque S.A. – Boulevard Pachéco 44, 1000 Bruxelles – Tél. 02 222 11 11 – IBAN BE23 0529 0064 6991 – BIC GKCCBEBB – RPM Bruxelles T.V.A. BE 0403.201.185 – FSMA-n° 019649 A.

Comment souscrire?

Vous pouvez souscrire du **01-12-2016 au 26-12-2016 inclus** avant 21 heures (sauf clôture anticipée) dans votre **agence Belfius Banque** ou via **Belfius Direct Net**.

Vous pouvez adresser toutes vos questions à Belfius Contact au numéro

02 222 12 01 ou via « Contact » sur le site belfius.be.

Une réduction de 10 % des frais d'entrée est octroyée lors de la souscription effectuée via Belfius Direct Net.